COMMENT PARTICIPER ?

Marcheurs à la journée

Tout le monde peut participer à une ou plusieurs journées de marche. L'inscription préalable est toutefois nécessaire.
L'encadrement de chaque journée, les visites et le retour en bus au point de départ de la journée sont compris dans les tarifs indiqués. Chaque marcheur apportera son pique-nique. Les membres de l'Association bénéficient d'un tarif préférentiel. Une liste d'adresses d'hébergements variés situés à proximité de chaque étape est à la disposition de chacun afin qu'il puisse réserver directement l'hébergement de son choix et rejoindre ainsi le groupe pour tout ou partie du parcours de L'Aigle au Mont.

Église Saint-Martin de L'Aigle

Marcheurs au forfait

Les inscrits bénéficient d'une prise en charge totale pendant les sept jours, avec hébergement de groupe et restauration en pension complète, transfert en bus, visites. S'ils ne sont pas encore membres, il leur est demandé d'adhérer à l'Association (27 € cotisation individuelle, 40 € tarif couple ou 10 € pour les moins de 26 ans et les chômeurs).
Cette année, pour des raisons pratiques, la formule au forfait se limitera à 27 personnes et sera close sans préavis ; elle est principalement réservée aux **primo-participants isolés**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Soyez prudents !
Chaque randonneur participe à la marche sous sa propre responsabilité. Il doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile et respecter les règles du code de la route. Nous attirons votre attention sur le fait que les étapes nécessitent une bonne condition physique.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées de leur règlement. En cas d'annulation d'une participation au forfait, un acompte de 150 € restera acquis à l'Association. Si cette demande intervient après le 9 septembre, la totalité de la somme restera due.

Ceux qui le souhaitent peuvent souscrire à titre personnel et à leurs frais une assurance « Annulation Voyage » auprès de leur assureur.

Les inscrits autorisent les organisateurs à utiliser les photographies prises lors de la marche et cèdent ainsi à l'Association leur droit à l'image, dans le respect du droit à la vie privée.

D'autres événements sont régulièrement organisés par l'Association. Retrouvez notre actualité sur le site internet www.lescheminsdumontsaintmichel.com ou sur Facebook.

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse courriel pour que nous puissions vous tenir informés de nos différentes activités proposées tout au long de l'année.

INSTITUT DE FRANCE
FONDATION STÉPHANE BERN
pour l'Histoire et le Patrimoine

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Calvados LE DÉPARTEMENT
LA MANCHE LE DÉPARTEMENT
rne LE DÉPARTEMENT
MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE
FFICE
itinérance EN FRANCE
Patrimoine Culturel Immatériel en France

Marchez sur le Chemin de L'Aigle au Mont-Saint-Michel

du 20 au 29 septembre 2024

Les Chemins du Mont Michel
3 rue d'Yverdon
14210 Évrecy
Tél. 02 31 24 11 76
Mail : chemins-st-michel@wanadoo.fr
www.lescheminsdumontsaintmichel.com

Les Chemins du Mont-Saint-Michel

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
21 ET 22 SEPTEMBRE 2024

ITINÉRAIRE EUROPÉEN SAINT-MICHEL

Le Chemin de L'Aigle au Mont correspond aux dernières étapes du Chemin de Paris au Mont-Saint-Michel, emprunté durant des siècles par les miquelots.
Du Pays d'Ouche au Bocage, tous les territoires ont été parcourus par les pèlerins qui convergeaient vers le Mont et ont marqué la mémoire collective de ce pays à redécouvrir. Marchez dans leurs pas et devenez ainsi miquelot !

Château de Gacé (cl.Djampa, licence Wikipedia Commons).

PROGRAMME

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

L'Aigle

☞ RDV 15 h 45 Place Fulbert de Beïna (devant la mairie) pour un parcours-découverte du patrimoine et de l'histoire de L'Aigle, sur le Chemin de Paris au Mont (offert par la Ville). Accueil en Mairie à 18 h (Journées européennes du Patrimoine).

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois – Gacé (22,5 km)

☞ RDV 8 h 30 Ancienne abbaye
Pauses historiques à Saint-Evroult, Cisai-Saint-Aubin, Saint-Evroult-de-Montfort et Gacé (Accueil par la CDC des Vallées d'Auge) (Journées européennes du Patrimoine).

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Résenlieu – Bourg-Saint-Léonard (20,4 km)

☞ 8 h 30 RDV église de Résenlieu
Pauses historiques à Résenlieu, Exmes, Bourg-Saint-Léonard (Gouffern-en-Auge) (Journées européennes du Patrimoine)

LUNDI 23 SEPTEMBRE

Argentan – Écouché (12,7 km)

☞ 8 h 45 RDV Office de tourisme, place du marché.
Pauses historiques à Argentan (parcours découverte par l'Office de Tourisme), Sarceaux et Loucé**.**

MARDI 24 SEPTEMBRE

Écouché – Putanges (15,7 km)

☞ **9** h RDV église d'Ecouché.
Pauses historiques à Écouché (parcours découverte par l'Office de tourisme), Ménil-Glaise, La Fresnaye-au-Sauvage, Putanges.

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Saires-la-Verrerie – Domfront (25 km)

☞RDV 8 h 30 église de Saires-la-Verrerie.
Pauses historiques à Saires-la-Verrerie, La Ferrière-aux-Etangs, Dompierre, Domfront.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Domfront – Lonlay-l'Abbaye (17,7 km)

☞RDV 8 h 30 église de Notre-Dame-sur-l'Eau.
Pauses historiques à Domfront et Lonlay-l'Abbaye.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

La Fosse-Arthour – Mortain (23 km)

☞ RDV 8 h 30 Fosse-Arthour
Pauses historiques à Rancoudray et Mortain.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Isigny-le-Buat – Bas-Courtils (25,6 km)

☞ RDV 8 h 30 Chapelle de Pain-d'Avaine
Pauses historiques à Pain-d'Avaine, Ducey et Pontaubault

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Le Rivage - Mont-Saint-Michel – Le Rivage (15 km)

☞ RDV 8 h 15 au Rivage (commune de Huisnes-sur-Mer)
Traversée depuis Le Rivage, pique-nique et temps libre au Mont, retour par le pont-passerelle à 15 h 30
18 h Fin de la manifestation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom :_____
Adresse : _____
_____
Mobile : _____
Courriel : _____

Accompagné de : _____

MARCHE À LA JOURNÉE

	Adhérents Chemins	Non adhérents	TOTAL
Vendredi 20/09/24	1 € x …	3 € x…	…….€
Samedi 21/09/24	10 € x…	15 € x…	…….€
Dimanche 22/09/24	10 € x…	15 € x…	…….€
Lundi 23/09/23$4	10 € x…	15 € x…	…….€
Mardi 24/09/24	10 € x…	15 € x…	…….€
Mercredi 25/09/24	10 € x…	15 € x…	…….€
Jeudi 26/09/24	10 € x …	15 € x…	…….€
Vendredi 27/09/24	10 € x …	15 € x…	…….€
Samedi 28/09/24	10 € x…	15 € x…	…….€
Dimanche 29/09/24	12 € x…	17 € x…	…….€
TOTAL			**…….€**

MARCHE AU FORFAIT

❑ Je m'inscris au forfait tout compris pour les dix jours : **520 €** (hébergements de groupe, repas, bus)
❑ J'aurai un véhicule pouvant participer au co-voiturage et j'accepte de conduire des marcheurs.

❑ J'adhère ou je renouvelle ma cotisation 2024 à l'Association *Les Chemins du Mont-Saint-Michel* :
❑ 27 € (individuelle) ❑ 40 € (couple)
❑ 10 € (- de 26 ans, chômeur, handicapé)
❑ Je suis déjà adhérent (e) pour l'année 2024

Je joins un chèque d'un montant de ….. € à l'ordre des *Chemins du Mont-Saint-Michel.*

A……, Le ……
(lieu) *(date)*
Signature